

En Env@r

revue d'histoire contemporaine en Bretagne

#3

Thomas PERRONO



La production toilière en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle : un témoignage d'une époque révolue ?

En Envor



Gabiers sur hune et vergues manoeuvrant des voiles à la fin du XIX^e siècle. Wikicommons.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans un strict cadre pédagogique, après autorisation sollicitée auprès du cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*. En conséquence, et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule est permise l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives, du code de la propriété intellectuelle. Il est cependant interdit à l'utilisateur, en dehors de cet usage, de copier, modifier, distribuer, transmettre, diffuser, représenter, reproduire, publier, concéder sous forme de licence, transférer ou exploiter de toute autre manière les informations présentes sur le site enenvor.fr. Dès lors, toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnable au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur ainsi que du cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*, société éditrice d'*En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne.

Les opinions exprimées dans cet article sont propres à leur auteur et n'engagent par le cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*, société éditrice d'*En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne.

Pour citer cet article: PERRONO, Thomas, « La production toilière en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle : un témoignage d'une époque révolue ? », *En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°3, hiver 2014, en ligne. ISSN 2266-3916.

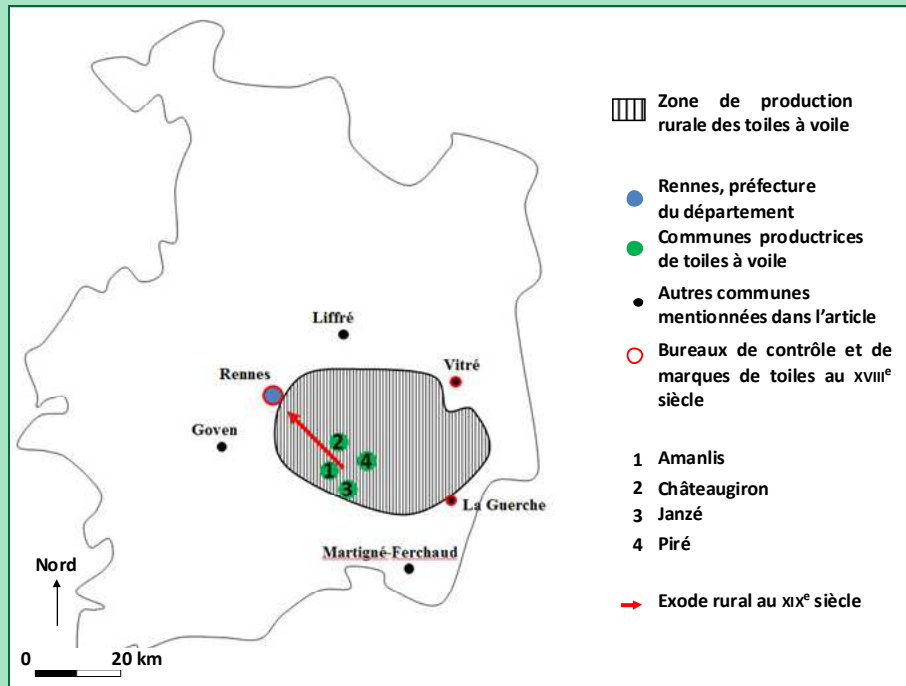
La production toilière en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle : un témoignage d'une époque révolue ?

L'avènement de la marine à vapeur, telle est la cause régulièrement avancée pour expliquer la disparition de la production de toiles à voile en Ille-et-Vilaine au milieu du XIX^e siècle.¹ Ainsi, les acteurs de cette proto-industrie textile ne seraient pas responsables de cet échec, mais les victimes d'une innovation technique extérieure à leur domaine de compétence. N'y aurait-il pourtant pas d'autres causes qui expliqueraient la ruine de la manufacture des toiles à voile ? Les fabricants, marchands et négociants ont-ils cherché à prendre le tournant de la révolution industrielle pour répondre à la demande du marché ? Ou, pour parler plus directement, la production toilière d'Ille-et-Vilaine n'était-elle pas déjà condamnée à disparaître avant même l'arrivée des premiers bateaux à vapeur ?

Entre les XVI^e et XVIII^e siècles, la richesse de la Bretagne est étroitement liée à la production toilière. Le diocèse de Rennes le

¹ LE CHARLES, Monique, « Au temps des noyales », in MARTIN, Jean, PELLERIN, Yvon (dir.), *Du lin à la toile : la proto-industrie textile en Bretagne*, Rennes, PUR, 2008, p. 187.

confirme. Au XVI^e siècle, ce sont les *canevas* de Vitré qui font la richesse de la confrérie des Marchands d'Outre-Mer. Ces grosses toiles de chanvre sont exportées vers l'Angleterre et Cadix à partir du port de Saint-Malo. Les guerres de la Ligue ruinent ce commerce dans les années 1590. A partir des années 1660, on assiste à un déplacement de la zone de production toilière vers les paroisses rurales du Sud-est de Rennes. Le cœur de cette manufacture rurale se situe autour de Châteaugiron, Piré-sur-Seiche, Janzé, Amanlis et Noyal-sur-Vilaine. Les toiles à voile produites sont d'ailleurs nommées *noyales*. Elles connaissent un âge d'or à la fin du XVII^e siècle, avant de vivre une longue période difficile dans les années 1730-1780. Le soutien de la France à la Guerre d'indépendance américaine, à partir de 1778, donne un second souffle à la production toilière. Mais la Révolution française et plus encore le blocus continental subi à partir de 1806 par le Premier Empire, coupe la manufacture des *noyales* de ses débouchés commerciaux à l'international, l'Angleterre au premier rang.



La production rurale des toiles à voile en Ille-et-Vilaine

Cette histoire de l'industrie textile en Bretagne a été abondamment étudiée. Les travaux de J. Tanguy sur le Léon et ceux de J. Martin sur le Centre-Bretagne restent des références encore aujourd'hui.² L'historiographie de la production toilière d'Ille-et-Vilaine est plus récente, si l'on exclut les premières ébauches datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.³ Y. Lagadec, en collaboration avec D. Pointeau, en

² Parmi une bibliographie fournie, on retiendra particulièrement ces deux ouvrages : TANGUY, Jean, *Quand la toile va. L'industrie toilière bretonne du XVI^e au XVIII^e siècle*, Rennes, Apogée, 1994 ; MARTIN, Jean, *Toiles de Bretagne. La manufacture de Quintin, Uzel et Loudéac (1670-1830)*, Rennes, PUR, 1998.

³ FRAIN DE LA GAULAYRIE, Edouard, *Les Vitréens et le commerce international*, Vannes, Lafolye, 1893 ; SEE, Henri, « L'industrie rurale des toiles en Ille-et-Vilaine

a relancé l'étude lors d'un colloque à Vitré en 2006.⁴ Depuis, on note la présence d'un mémoire de master sur les marchands d'Outre-Mer de Vitré au XVI^e siècle par G. Le Goué-Sinquin⁵ ; en plus de celui que j'ai réalisé sur les marchands de toiles d'Amanlis aux XVIII^e et XIX^e siècles, sous la direction de Y. Lagadec.⁶ Dans le cadre plus large de l'Ouest de la France, nous retiendrons le colloque intitulé « Les industries textiles dans l'Ouest, XVIII^e-XIX^e-XX^e siècles », qui s'est tenu à Cholet du 16 au 18 septembre 1989.⁷ Deux axes de recherches guident alors les contributions : l'analyse des facteurs et des rythmes d'industrialisation et de désindustrialisation, ainsi que l'étude du patronat, des entrepreneurs et des entreprises. On remarquera, au passage, la volonté d'inscrire ce colloque dans le temps long – trois siècles – et surtout de dépasser la césure universitaire entre l'époque moderne et l'époque contemporaine.

Le débat autour de cette césure séparant l'époque moderne de l'époque contemporaine est un enjeu historiographique toujours d'actualité. Par exemple, du point de vue la pratique militaire, elle est une des questions implicitement posée par le colloque *La Bataille de Sambre-et-Meuse, août 1914. Regards allemands, belges et français sur les armées, les lieux de mémoire et les représentations* qui se tiendra en avril

au XIX^e siècle », *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie de France*, 1926, p. 129-148.

⁴ LAGADEC, Yann et POINTEAU, Delphine, « La protoindustrie textile dans les campagnes des environs de Vitré (XVI^e-XIX^e siècles) : un modèle spécifique de production ? », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 2006, p. 181-208.

⁵ LE GOUE-SINQUIN, Gwénoél, *Les marchands de toiles de Vitré (v. 1500 - v. 1600) : aspects économiques, sociaux, religieux, culturels*, Mémoire de master 2, Rennes, Université Rennes 2, 2009.

⁶ PERRONO, Thomas, *Les marchands de toiles d'Amanlis. Une petite élite rurale au cœur de la manufacture des toiles à voiles. 1750-v. 1900*, mémoire de master 2, Rennes, Université Rennes 2, 2011.

⁷ « Les industries textiles dans l'Ouest. XVIII^e-XX^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 97, numéro 3, 1990.

prochain⁸. D'un point de vue académique, si le fait de la situer au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles est assez consensuel ; en revanche, poser une limite précise l'est beaucoup moins. Il est bien entendu trop simpliste de considérer le 1^e janvier 1800 comme le premier jour de l'époque contemporaine. Pour de nombreux historiens, la Révolution française, marquant la fin de l'Ancien Régime, fait entrer la France dans l'ère contemporaine. L'année 1815, avec le Congrès de Vienne qui partage l'Empire napoléonien vaincu, forme une autre borne communément admise, notamment dans l'enseignement secondaire et universitaire.⁹ Le processus d'industrialisation des moyens de production au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, couramment appelé « révolution industrielle », est également l'un des marqueurs du passage vers l'ère contemporaine. Cependant, l'étude de la persistance de modèles économiques et d'activités proto-industrielles dans la première moitié du XIX^e siècle, possédant plus les caractéristiques de l'économie d'Ancien Régime que celles de l'ère industrielle en marche, pourrait montrer que la délimitation entre époque moderne et contemporaine demeure assez floue et relèverait, par bien des aspects, de la convention universitaire. C'est avec cet objectif que nous allons porter notre regard sur l'industrie textile de l'Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle.

⁸ LE GALL, Erwan & TIXHON, Axel, « La Bataille de Sambre-et-Meuse, août 1914. Regards allemands, belges et français sur les armées, les lieux de mémoire et les représentations », *En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°2, été 2013, en ligne.

⁹ Notons au passage que la définition de cette césure est propre à l'historiographie française. Aux Etats-Unis, par exemple, il est d'usage de découper l'histoire en deux périodes : la première débute avec l'arrivée de Christophe Colomb sur le continent américain en 1492 et se termine en 1865, à la fin de la Guerre de sécession ; la seconde court jusqu'à nos jours.

Les acteurs de la production toilière face au défi de la révolution industrielle

A lors qu'elle aborde le XIX^e siècle, celui de l'industrialisation, du capitalisme et du libéralisme, la production toilière d'Ille-et-Vilaine marque-t-elle des ruptures ou des continuités avec le système productif qui avait cours jusqu'alors ? Les acteurs de cette production, du petit paysan-marchand d'Amanlis ou de Piré-sur-Seiche jusqu'au négociant malouin, sont-ils devenus pleinement des hommes « contemporains », ou sont-ils restés coincés dans un monde en train de disparaître ? Les toiles produites mécaniquement dans les manufactures rennaises sont-elles la preuve de l'industrialisation de l'Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle ?

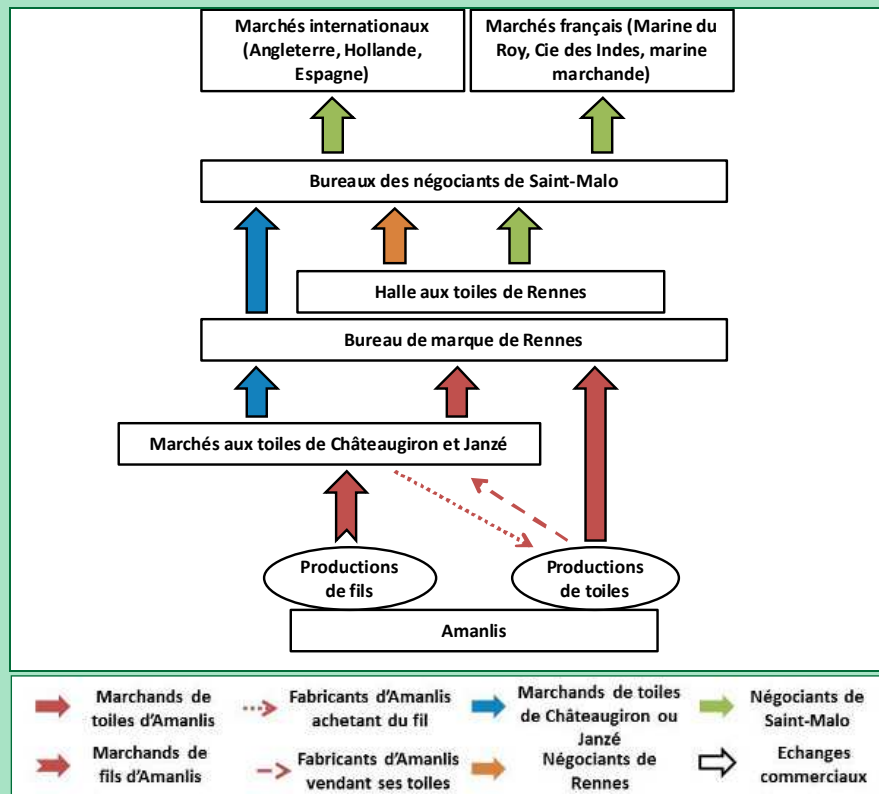
Le *domestic system* : un système productif obsolète au début du XIX^e siècle

Dans les premières décennies du XIX^e siècle, l'économie des communes rurales du Sud-est de Rennes est encore marquée par le système productif ayant cours les siècles précédents : le *domestic system*, c'est-à-dire la fabrication de produits manufacturés au domicile des paysans.

En 1969, F. Mendels complète ce modèle en théorisant le concept de proto-industrialisation.¹⁰ Les paysans, ne possédant pas d'exploitations agricoles de taille suffisante cherchent à obtenir des revenus de complément au travail de la terre. Dans notre cadre géographique, c'est par la production de toiles à voile. Celles-ci sont fabriquées à domicile, à partir de fils de chanvre cultivés par les paysans eux-mêmes dans leurs jardins – les *courtills* –, ou bien achetés sur le marché local. Ces toiles sont

¹⁰ MENDELS, Franklin, *Industrialization and Population Pressure in xviiith Century Flanders*, thèse de doctorat, univ. Wisconsin, 1969.

destinées à la commercialisation et non à la consommation locale. L'acheminement des produits finis vers le marché urbain – Châteaugiron et plus encore Rennes – est assuré soit par les paysans ou plus souvent par des marchands-fabricants issus de ces communes rurales. Le marchand urbain est ensuite chargé d'expédier la marchandise vers le port – Saint-Malo – pour qu'elle soit exportée, par l'intermédiaire de négociants. La production et la commercialisation des toiles à voile peuvent être résumées par ce schéma :



Dans ce *domestic system*, les marchands-fabricants ruraux jouent un rôle essentiel, puisqu'ils servent d'intermédiaire entre les paysans-fabricants et les marchands-négociants des marchés urbains. A Amanlis, nous avons pu établir qu'ils sont nombreux : 62 en 1791.¹¹ Cependant les malfaçons chroniques dans les toiles à voile ainsi que les crises politiques et économiques de la Révolution française et du Premier Empire entraînent de nombreuses faillites chez ces marchands-fabricants ruraux.¹² On observe alors, dans les années 1820-1830, un rétrécissement de ce groupe social. Assiste-t-on pour autant à la naissance d'un *entrepreneuriat rural* marqué non plus par le *domestic system* mais par le *factory system*, organisation économique caractéristique de l'époque contemporaine ?

L'échec du passage au *factory system*

Entre 1791 et 1836, alors que la population d'Amanlis augmente de 19 %, passant de 2400 à 2854 habitants, le nombre des hommes qui déclarent faire le commerce des toiles est divisé par 15 ! De fait, sur les premiers registres de recensement de la commune, en 1836, on ne dénombre plus que quatre marchands de toiles.¹³ Jusqu'en 1861, leur nombre reste assez stable : 7 en 1841, 9 en 1846, 5 en 1851, 12 en 1856, 9 en 1861. On note une sensible augmentation en 1856, conséquence du besoin de voiles pour les bateaux qui partent faire la guerre en Crimée (1853-1856).

¹¹ Arch. Dép. I&V : E dépôt administratif Amanlis 4, liste nominative de ceux qui ont souscrits, c'est-à-dire, qu'ils ont soussignés exercer telle ou telle profession dans la commune d'Amanlis pour l'an 1791 et suivantes.

¹² Pour étudier les faillites au XVIII^e siècle, nous disposons de la série 10B des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, relatives aux archives du Consulat de Rennes ; pour le XIX^e siècle, il faut se référer aux archives du Tribunal de commerce de Rennes, regroupées dans la série 6U.

¹³ Il s'agit de Joseph Louis, 30 ans ; Célestin Belloir, 46 ans ; François Dufil, 22 ans ; Jean-Baptiste Jouzel, 50 ans. Arch. Dép. I&V : 6M 50, registres de recensement de la commune d'Amanlis, 1836.

Au XVIII^e siècle, le groupe social des marchands de toiles est très hétérogène. Cela se mesure aussi bien par la diversité des situations face à l'impôt – capitation –, face à l'emploi de personnel – en tant qu'ouvriers agricoles ou le service de maison –, ou bien encore par rapport à l'importance du patrimoine foncier et immobilier à partager entre leurs héritiers.¹⁴ A la fin du Premier Empire, les plus pauvres d'entre eux retournent au seul travail de la terre, voire au tissage des toiles ; tandis qu'une partie des plus riches, notamment grâce à leurs revenus fonciers, vivent en tant que « propriétaires rentiers ».

Dans les années 1830-1860, ceux qui continuent le commerce des toiles constituent désormais un groupe social plus homogène. Ils sont plus riches que la moyenne des habitants. Ils forment une sorte d'élite à l'échelle de leur commune. Leur influence se mesure notamment par l'emprise qu'ils possèdent sur le conseil municipal. Ainsi, aux élections de 1834, alors que les marchands de toiles représentent 10 % du corps électoral, ils obtiennent 6 élus sur 13, dont le maire et deux adjoints.¹⁵ Entre 1800 et 1880, 4 maires, sur les 9 que connaît Amanlis, font partie de ce groupe social. Cette homogénéité est renforcée par la pratique matrimoniale. Dans les familles Jouzel, Arondel et Chevrel, marchands de

toiles à Amanlis, on constate que près de la moitié des mariages contractés dans la première moitié du XIX^e siècle sont endogames.¹⁶

Au sein de ces familles marchandes d'Amanlis, on trouve vers le milieu du XIX^e siècle quelques tentatives de passer du *domestic* au *factory system*, compris comme le contrôle de la production toilière depuis la culture du chanvre jusqu'à la commercialisation des toiles aux halles de Châteaugiron, de Janzé ou de Rennes. Les Jouzel-Arondel, l'une des familles les plus implantée et entreprenante, auraient ainsi employé – d'après des sources malheureusement lacunaires – jusqu'à 30 ouvriers dans une fabrique rurale de toiles au lieu-dit de la Ferronnerie, dans la ferme familiale.¹⁷ Le peu de sources disponibles sur cette initiative pour passer d'une proto-industrie à une réelle industrie toilière rurale, tendrait à montrer que celle-ci est brève et peu concluante.

En conséquence, sur ce premier XIX^e siècle, pourtant communément considéré comme relevant de l'époque contemporaine, c'est bien une organisation économique d'époque moderne qui semble prévaloir du point de vue des toiles à voile produites en espace rural. Mais si le *factory system* ne réussit à s'implanter dans les campagnes du Sud-est de Rennes, qu'en est-il dans les villes ?

¹⁴ Au XVIII^e siècle, la capitation est un impôt par répartition qui pèse sur tous les chefs de feu. Ainsi, un chef de famille paye aussi pour tous les servantes ou domestiques présents sous son toit. Pour Amanlis, Arch. Dép. I&V : C 4002 – C4066, registres de capitation pour période 1751-1790. Au XIX^e siècle, les registres des mutations après décès du bureau de l'enregistrement conservent en détail les propriétés foncières du décédé, avec la précision des revenus que celles-ci engendrent. Pour le bureau de Janzé, dont Amanlis dépend : Arch. Dép. I&V : 3Q 18/283 – 3Q 18/311, registres des mutations après décès du bureau de l'enregistrement de Janzé, pour la période 1793-1843.

¹⁵ Arch. Dép. I&V : 3M 83, conseil municipal d'Amanlis en 1834.

¹⁶ Arch. Dép. I&V : 5Mi 1002 R 6, Baptême Mariage Sépulture (1746-1758), BMS (1758-1764), BM (1765-1769), S (1765-26 octobre 1770), BM (janvier 1770-24 octobre 1770), BMS (27 octobre 1770-1779), BM (1780-1784), BM (1785-1792), S (1780-1792), Naissance (1793-an VIII). 5Mi 1002 R 7, M (1793-an X), Décès (1793-an X), N (an XI-1812), M (an XI-1812), D (an XI-1812). 5Mi 1002 R 8, NMD (1813-1822), NMD (1823-1832), N (1833-1842) et 5Mi 1002 R 9: MD (1833-1842), NMD (1843-1853), NMD (1854-1861), NMD (1862-1869).

¹⁷ CHABIRAND, Raymond, *Amanlis. Histoire d'une paroisse rurale*, Rennes, Imprimerie « Les Nouvelles », 1968, p. 140, 153.



FUSE FACTORY, WOOLWICH ARSENAL.

La « révolution industrielle » à l'œuvre ?

Les manufactures de toiles mécaniques de Rennes constituent, en Ille-et-Vilaine, l'expérience la plus aboutie de *factory system* au XIX^e siècle. En 1820, on en dénombre trois dans le chef-lieu du département : celle de la veuve Brossais-Saint-Marc, celle de Le Boucher-Villegaudin et celle de la Piletière. Vingt ans plus tard, il y en a deux supplémentaires.¹⁸

Elles prennent modèle sur les manufactures royales de toiles installées dès le milieu du XVIII^e siècle à Rennes. Tout d'abord sur celle de cotonnades fondée par Julien-Joseph Pinczon du Sel des Monts en 1742.¹⁹ Mais plus encore sur la manufacture royale de toiles à voile mécaniques de la Piletière fondée par le Sieur Le Boucher en 1748, et reprise en 1789 par l'abbé Carron. Celle-ci emploie jusqu'à 200 tisserands avant la guerre d'Indépendance américaine, pour fabriquer des toiles mécaniquement « à la manière de Hollande ».

Les établissements rennais, dans la première moitié du XIX^e siècle, jouent sur deux tableaux. Alors qu'ils tentent de concurrencer les manufactures mécaniques du Nord de la France ; ils cherchent avant tout à faire disparaître la production rurale de toiles à voile dans le département. C'est ainsi que l'on voit se mettre en place, dans les années 1840-1850, une collusion des intérêts économiques des fabricants et négociants rennais, que l'on a nommé « bande noire ». Ils souhaitent imposer leurs vues sur la fabrication des toiles à voile à l'administration. Pour arriver à leurs fins, ils peuvent compter notamment sur le député François Le Harivel, lui-même négociant.²⁰ La disparition progressive de

¹⁸ LAGADEC, Yann et POINTEAU, Delphine, « La protoindustrie textile... », *art. cit.*, p. 186.

¹⁹ BOURDAIS, F., « Un gentilhomme manufacturier à Rennes au XVIII^e siècle, Julien-Joseph Pinczon du Sel des Monts (1712-1781) », *Revue de la Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 1909, p. 9.

²⁰ Pour en savoir plus sur la « bande noire » se référer à LAGADEC, Yann et POINTEAU, Delphine, « La protoindustrie textile... », *art. cit.*, p. 191 et CUCARULL,

cette production rurale, permet également aux manufactures urbaines de récupérer une main-d'œuvre rurale formée au travail textile.

Au final, ces expériences d'un système productif de type « industriel » sont à l'œuvre dès le milieu du XVIII^e siècle. Mais, si les manufactures rennaises survivent à la disparition de la production rurale de toiles à voile, elles ne peuvent concurrencer sur le long terme les toiles du Nord de la France et disparaissent à leur tour dans les années 1870-1890.

L'Etat : soutien structurel ou conjoncturel ?

Aux côtés des acteurs locaux de la production toilière dans les campagnes d'Ille-et-Vilaine, l'Etat est un soutien constant. Cependant, celui-ci n'est-il présent que pour aider à passer les crises conjoncturelles, ou bien cherche-t-il à résoudre également les problèmes structurels de la production rurale ? Voit-on un changement du type de soutien au fil du temps, notamment après l'émergence de la mécanisation de la production textile au XIX^e siècle ?

Avant la Révolution française, un soutien avant tout structurel

Dès le XVIII^e siècle, la production rurale de toiles à voile est gangrenée par les fraudes et les malfaçons. Des rapports réguliers de l'administration en font état. Celui de l'inspecteur général des manufactures Antoine de Coisy, daté de 1751, est l'un des plus précieux pour en saisir l'importance. Il y dénonce notamment des tromperies sur le type des toiles et la vente de produits de mauvaise facture qui se

Jérôme, « Le monde rural face aux mutations économiques : l'évolution de l'industrie textile en Ille-et-Vilaine dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Revue Historique*, 1995, n° 595, p. 65-66.

déchirent en mer.²¹ Pourtant, un règlement royal de 1745, qui définit précisément les types de voiles pouvant être fabriquées avec un cahier des charges précis, fonde des bureaux de contrôle et de marques de toiles. Ceux-ci ont pour mission de contrôler les marchandises à leur arrivée sur les marchés urbains, avant la commercialisation. Dans les années suivantes, on en retrouve à Rennes, Vitré et La Guerche. Cependant ces bureaux de contrôle font long feu. Coisy dénonce les mauvais contrôles qui y sont effectués. Les fraudes continuent, la mauvaise marchandise continue d'être vendue. Leur incapacité à corriger les défauts de la manufacture des toiles à voile aboutit à la disparition rapide de ceux de Vitré et La Guerche en 1769, ainsi que nous le rapporte un autre rapport rédigé en 1775.²²

Un rapport, faisant des « *observations sur la fabrique des toiles à voiles de la province de Bretagne* » en 1771, prédit même la disparition prochaine de cette filière de production si les problèmes de mauvaise qualité des fils ne sont pas résolus.²³ Pour y remédier, il est envisagé de faire de la pédagogie auprès des fileuses rurales. Des membres de la Société d'agriculture, du commerce, et des arts du bureau de Rennes sont invités à tisser des fils de bonne qualité afin que les recteurs, les trésoriers de paroisse ou les notables locaux les mettent à disposition des fileuses pour qu'elles puissent prendre exemple. Un système de récompense pour les meilleurs d'entre elles est même imaginé.

Au XIX^e siècle, un soutien conjoncturel en plus

Mais, dans les années 1820-1830, les problèmes structurels de malfaçons dans la production toilière rurale ne sont toujours pas résolus.

²¹ LAGADEC, Yann, « La production des toiles à voiles en Bretagne au milieu du XVIII^e siècle d'après un rapport de l'Inspection des manufactures », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, 2006.

²² Arch. Dép. I&V : 9M 15, mémoire sur les toiles à voiles du Sieur Picot daté de 1775.

²³ Arch. Dép. I&V : 9M 15, rapport sur les toiles à voiles daté de 1771.

On voit ainsi des marchands et fabricants des environs de Châteaugiron et de Janzé prendre leur plume pour faire appel au préfet d'Ille-et-Vilaine.²⁴ Ils souhaitent la mise en place d'une police des marchés plus efficace pour contrer les fraudes sur la qualité des fils. Au cours de ces mêmes années, un phénomène nouveau inquiète les agents de l'Etat : l'exode rural. Un moyen de l'atténuer est d'éviter la ruine de l'économie des villages. Dans le cas des campagnes rennaises, il est nécessaire de trouver de nouveaux marchés pour des toiles à voile qui ne s'exportent presque plus. La Marine devient alors le client principal – voire unique – de la production toilière rurale. Cela permet également d'éviter l'arrivée massive sur le marché français des toiles produites mécaniquement en Hollande et en Angleterre.

Cette politique de soutien direct de l'Etat à la manufacture rurale des toiles à voile entraîne une embellie économique relative, et de courte durée, dans les années 1840-1850. On constate, par exemple, que lors du recensement de 1851 à Amanlis, 610 femmes déclarent le filage comme leur activité professionnelle. Elles n'étaient que 114 en 1846. Mais dès 1856, leur nombre chute à nouveau à 109. Même constat d'une hausse légère et brève en ce qui concerne la vente des toiles à la halle de Rennes. Si celles-ci augmentent de 37% entre 1843 et 1847. Dès 1848 – année d'incertitude politique avec la chute de la Monarchie de Juillet – les ventes rechutent à un niveau inférieur à celui de 1843. Seule la nécessité d'armer une flotte pour la guerre de Crimée entre 1853 et 1856 permet de faire repartir temporairement le commerce des toiles.²⁵ La disparition de la production toilière rurale en Ille-et-Vilaine dans les années 1860 est une autre illustration du soutien conjoncturel de l'Etat puisqu'il suffit que

²⁴ Arch. Dép. I&V : 9M 15, lettre des marchands de fils de Janzé et Châteaugiron au préfet d'Ille-et-Vilaine datant de la première moitié du XIX^e siècle.

²⁵ Arch. Dép. I&V : 9M 16, *Enquête sur la culture du chanvre et du lin, le filage et la fabrication des toiles dans le département*, rapport à M. le Préfet, Rennes, A. Marteville et Lefas, 1853, p. 36.

le ministère de la Marine décide en 1864 de mettre fin au monopole accordé *de facto* aux toiles à voile rurales, pour que leur production cesse.

En résumé, l'Etat, au XVIII^e comme au XIX^e siècle, est un soutien constant de la manufacture rurale des toiles à voile. Il cherche des solutions structurelles pour lutter contre les fraudes et les malfaçons dans la commercialisation. Mais, à partir des années 1820-1830, ce soutien se double d'une aide plus conjoncturelle : l'accès en position de monopole au marché de la Marine.

Conséquences de la disparition de la production toilière

Cette disparition de la manufacture des toiles à voile, dans les années 1860, est un véritable choc pour les communes rurales du Sud-est de Rennes. Elle est en effet leur moteur économique depuis près de trois siècles. Dès lors, quelles conséquences sociales engendrent l'arrêt de cette production toilière ? Les différentes couches de ces sociétés rurales abordent-elles de la même manière la nouvelle ère « post-toilière » ?

Les communes de l'ancienne manufacture touchées par l'exode rural

Après la disparition de l'activité économique de la toile et lorsque le travail de la terre ne suffit pas à nourrir sa famille, l'unique horizon des paysans des campagnes du Sud-est de Rennes est l'exode. Les manufactures mécaniques de Rennes embauchent une partie de ces ruraux partis louer leurs bras dans les usines urbaines.

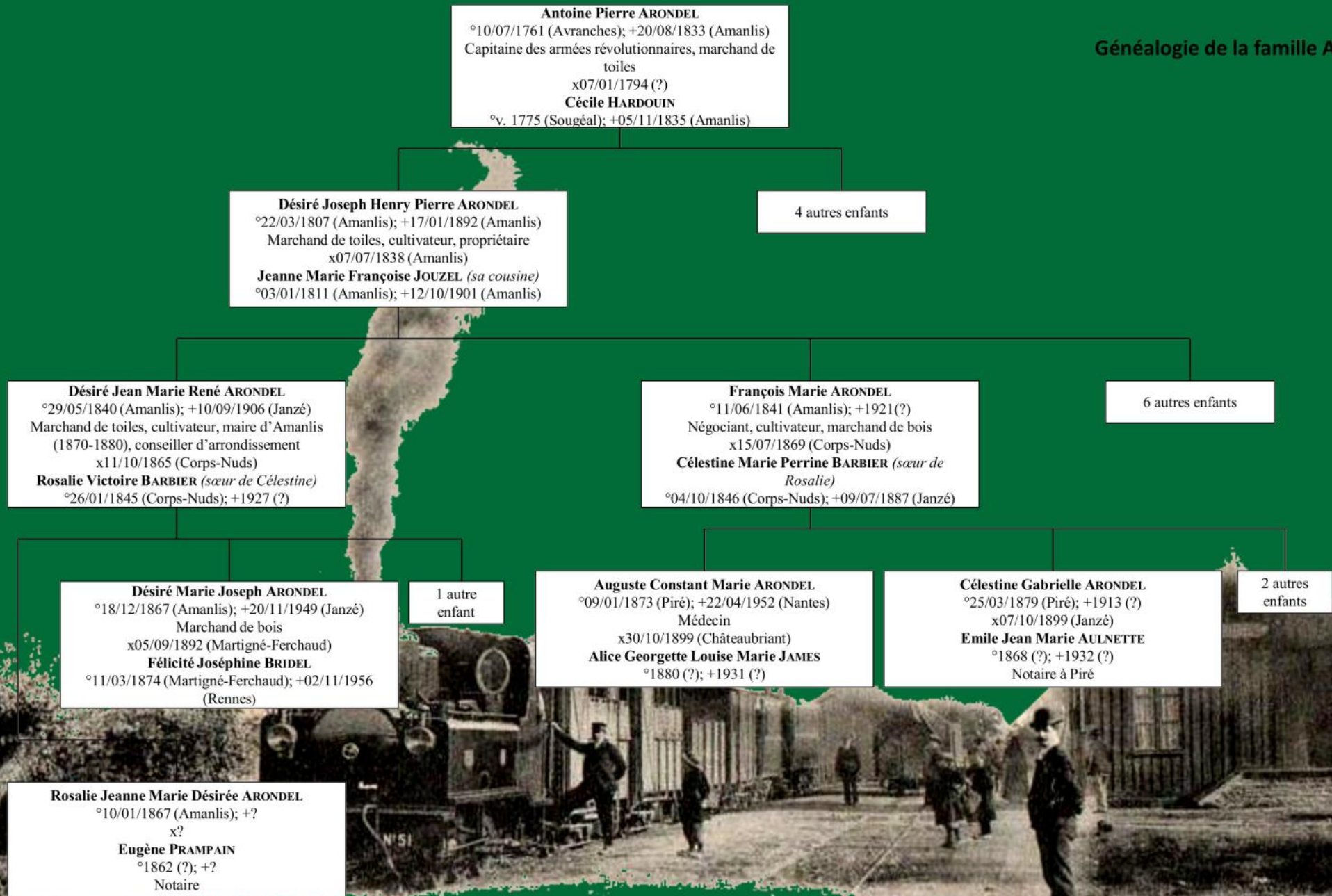
Pour mesurer l'importance de cet exode rural dans les communes marquées par la production toilière, il suffit de regarder les chiffres des

recensements²⁶. Pour ce faire, trois années ont été sélectionnées : 1831, car elle est celle du premier recensement en Ille-et-Vilaine ; 1851 car le déclin de la manufacture est alors inéluctable et que les effets se font déjà sentir sur la démographie (si l'on excepte le coup de pouce économique entre 1853 et 1856 avec la guerre de Crimée) ; et enfin 1886, année qui permet d'observer la situation une génération après l'abandon de l'activité toilière dans les années 1860.

Communes	Population en 1831	Population en 1851	Population en 1886	Evolution de la population entre 1831 et 1851	Evolution de la population entre 1851 et 1886
Rennes	27.340	39.505	66.139	+ 44%	+ 67%
Janzé	4.051	4.722	4.779	+ 16%	+ 1%
Châteaugiron	1.453	1.634	1.344	+ 12%	- 17%
Amanlis	2.801	2.721	2.066	- 2%	- 24%
Piré	3.564	3.767	2.958	+ 5%	- 21%
Liffré	2.549	2.501	3.016	- 1%	+ 20%
Goven	2.068	2.177	2.354	+ 5%	+ 8%

²⁶ Arch. Mun. de Rennes : 1F3/1, registres de recensement de la population de Rennes (1831-1886) et série 6 M, registres de recensement de la population d'Amanlis (1831-1886), de Goven (1831-1886), de Châteaugiron (1831-1886), de Janzé (1831-1886), de Piré-sur-Seiche (1831-1886) et de Liffré (1831-1886).

Généalogie de la famille Arondel.



Le train, dans les environs d'Amanlis à la fin du XIXe siècle. Carte postale, collection particulière.

L'analyse porte sur sept communes, choisies en fonction de critères bien précis qui permettent de constituer un corpus pertinent. Rennes est la principale zone d'activité économique du département et, de surcroît le chef-lieu. Janzé et Châteaugiron sont les principaux marchés de la manufacture rurale tandis qu'Amanlis et Piré sont deux communes situées au cœur de la zone de production toilière. Enfin, Liffré et Goven sont deux villages distants d'une vingtaine de kilomètres de Rennes, comme les précédents, mais situés en dehors de la manufacture de toiles à voile.

Il résulte de ces données que les communes qui souffrent de l'exode rural au cours de la période 1851-1886 sont celles qui vivent de la toile à voile : Châteaugiron, Amanlis et Piré. Alors que la démographie de ces deux dernières communes est relativement stable dans la première période, Amanlis perd près du quart de ses habitants dans les 35 années suivantes et Piré 20%. Il est à noter que Janzé souffre moins de ce phénomène d'exode, sans doute parce que ce gros bourg a des activités économiques plus diversifiées que la cité marchande de Châteaugiron, et qu'elle accueille une partie non négligeable de la population rurale d'Amanlis en quête de travail. Ce chef-lieu de canton est même desservi par le chemin de fer à partir de 1881.

Ce constat d'un exode rural ciblé sur l'ancienne zone de production toilière est accentué lorsque l'on compare avec d'autres communes rurales hors manufactures. Liffré, située au Nord-est de Rennes, connaît un bond de sa démographie entre 1851 et 1886. Goven, commune rurale du Sud-ouest rennais, voit sa population croître régulièrement sur l'ensemble de la période.

Quant à Rennes, les chiffres montrent bien qu'il s'agit du pôle d'attraction principal de l'exode rural. Entre 1831 et 1851, la population rennaise augmente de 44%. Au cours de la période suivante, le rythme s'accélère à 67%. Au total, la ville voit sa population multipliée par 2,5 entre 1831 et 1886.

Des notables ruraux en quête d'ascension sociale bourgeoise

Si les communes rurales de l'ancienne manufacture toilière sont frappées massivement par l'exode rural, on peut néanmoins distinguer plusieurs manières de vivre cette expérience au sein de la société rurale. Alors qu'au XVIII^e siècle l'ascension sociale en milieu rural se vit dans la propriété terrienne et la capacité à vivre de ses rentes, la montée en puissance des villes et de la bourgeoisie au siècle suivant changent cette perspective. On observe désormais des petits notables ruraux chercher à « placer » leurs enfants – les fils, mais aussi les filles par le mariage – dans les nouvelles notabilités bourgeoises : notariat, médecine, commerce de denrées.

La généalogie de la famille Arondel, originaire d'Amanlis, au XIX^e siècle est particulièrement éclairante sur les nouvelles directions prises par les notables ruraux²⁷.

L'histoire des Arondel à Amanlis commence en 1802 quand Antoine Pierre (1761-1833), ancien officier des armées révolutionnaires blessé, vient s'installer avec sa femme dans une ferme de la commune. A partir de là, pour lui, comme pour son fils, le schéma est simple : ils sont marchands de toiles et vivent dans le cadre géographique de leur commune. Le fils, Désiré Joseph Henry Pierre (1807-1892) naît, se marie, meurt à Amanlis, où son épouse est également née et morte. Nous sommes dans les années 1800-1840. A la troisième génération, celle qui voit disparaître la production toilière rurale, le schéma évolue. Si Désiré Jean Marie René (1840-1906) fait du commerce des toiles, il se reconvertisse à partir de 1870 dans la politique locale : maire d'Amanlis (1870-1880) et conseiller d'arrondissement pour le canton de Janzé (1875-1906). A sa mort, en 1906, il n'habite plus Amanlis, mais Janzé, le chef-lieu du canton.

²⁷ PERRONO, Thomas, *Les marchands de toiles d'Amanlis...*, op. cit., tome 2, p. 23-24. Cette généalogie a été établie à partir des registres paroissiaux et d'état civil d'Amanlis, conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Son frère, François Marie (1841-1921), n'a lui probablement jamais exercé le commerce des toiles. En revanche, il vend du bois, comme bon nombre d'anciens marchands de toiles. Comme son aîné, il quitte sa commune natale, pour se marier à Corps-Nuds, une commune limitrophe. Il vit vraisemblablement par la suite à Janzé, où sa femme décède en 1887.

La quatrième génération, qui ne connaît pas la manufacture des toiles à voile, voit ses horizons géographique et social s'ouvrir plus largement. Rosalie Jeanne Marie Désirée (1867- ?), fille de Désiré Jean Marie René, se marie avec un notaire. Ce qui est aussi le cas d'une de ses cousines, Célestine Gabrielle (1879-1913), qui est mariée avec Emile Jean Marie Aulnette (1868-1932), notaire à Piré. Ces deux mariages montrent la quête de notabilité bourgeoise de ces ruraux par l'intermédiaire des filles. Du côté des garçons, l'ascension sociale peut se lire dans l'accès à des professions à haut niveau d'études. Auguste Constant Marie (1873-1952), fils de François Marie, devient ainsi médecin. Son cadre de vie est celui de la grande ville : Nantes. Malgré tout, la fibre du commerce n'est pas complètement abandonnée par cette famille à la fin du XIX^e siècle. En témoigne Désiré Marie Joseph (1867-1949), frère de Rosalie Jeanne Marie, qui est marchand de bois à Janzé. Il épouse en 1892 à Martigné-Ferchaud, au Sud de l'Ille-et-Vilaine, Félicité Joséphine Bridel (1874-1956), fille de Jean-Marie Bridel (1843-1916), négociant en beurre et œufs. Le frère de Félicité, Emile Timothée (1877-1957), développe la société familiale en Ille-et-Vilaine, ainsi que dans le Maine-et-Loire. Leur nom de famille reste toujours attaché à une marque de produits laitiers reconnue internationalement.

Le cas de la famille Arondel au XIX^e siècle n'est certainement pas le modèle unique de l'évolution sociale des notables ruraux. En revanche, il permet d'éclairer utilement le détachement rapide du travail et de la possession de la terre, dès les années qui suivent l'arrêt de la production et du commerce des toiles. Les générations de la fin du siècle regardent alors vers de nouvelles notabilités, hors de la commune d'origine.

Des fileuses rurales devenues prolétaires à Rennes

Le sort des fileuses au XIX^e siècle est sans aucun doute plus difficile à cerner dans l'activité toilière. En effet, il est assez difficile de donner des contours clairs et arrêtés à cette profession. Cela se ressent nettement dans les chiffres des recensements. A Amanlis, par exemple, on observe des variations considérables du nombre des femmes qui déclarent faire du filage. On passe ainsi de 114 fileuses en 1846, à 610 en 1851, puis une nouvelle chute spectaculaire à 109 en 1856. Si le contexte économique particulier de ce milieu du XIX^e siècle, avec la guerre de Crimée notamment, explique ces fluctuations ; on peut se demander ce que deviennent ces fileuses qui disparaissent des registres de recensement.

Le filage n'est pour ces paysannes qu'un moyen d'obtenir un revenu supplémentaire au ménage. Elles pratiquent cette activité en hiver, lorsqu'il n'y a plus de travail dans les champs. Alors que la production toilière décline au XIX^e siècle, ces femmes doivent donc se contenter du seul travail de la terre. Sauf que la taille des exploitations n'est généralement pas suffisante pour faire vivre le ménage. Les femmes les plus pauvres cherchent alors à louer leur bras. C'est ainsi qu'elles grossissent les rangs de l'exode rural, vers les usines textiles de Rennes notamment.

Un recueil de poésie, édité en 1843 à Rennes, dévoile « en creux » les conditions matérielles et sociales dans lesquelles vivent ces nouvelles fileuses parties à Rennes.²⁸ Notons bien que cet ouvrage est loin d'être un brûlot socialisant. Au contraire, on y loue :

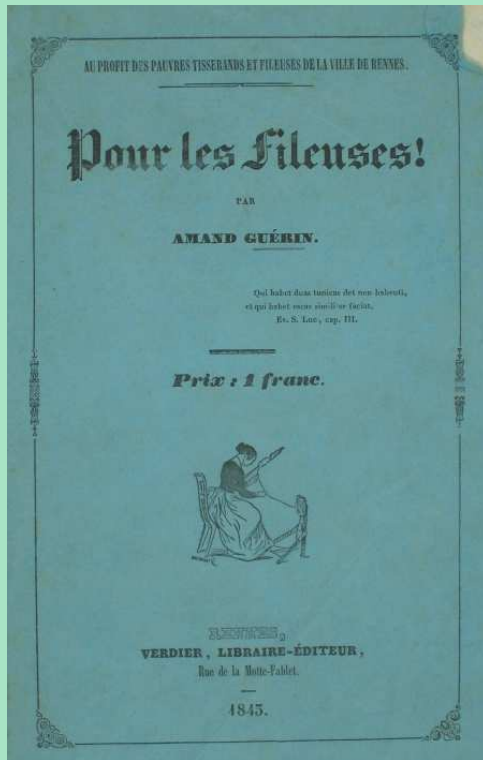
« [Le] Temps de bonheur, de joie, où la Bonne-Duchesse [Anne de Bretagne]

Sur nos champs dévastés ressemait la richesse. »

²⁸ GUERIN, Amand, *Pour les fileuses*, Rennes, Verdier libraire-éditeur, 1843.

L'auteur frémit d'une « crainte instinctive », lorsqu'il repense au moment où :

*« Le peuple demandait ses droits,
Les droits que tout enfant reçoit de la nature,
Droits que le Créateur donne à sa créature,
Que ne peuvent briser les rois... »*



Pour les fileuses. Arch. Dép. Ille-et-Vilaine

La quatrième de couverture confirme la dimension profondément catholique, monarchiste et réactionnaire de l'ouvrage, puisqu'on y vante le soutien de François-René de Chateaubriand, originaire du département

d'Ille-et-Vilaine, ainsi que les éloges faits dans *La Gazette de France*, organe de presse des légitimistes depuis la Restauration. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage d'Amand Guérin parle de la misère des fileuses et des tisserands venus trouver du travail à Rennes. Les recettes de l'ouvrage sont d'ailleurs destinées à leur venir en aide. Le texte prend notamment appui sur une manifestation qui a lieu à Rennes le 23 janvier 1843, organisée par des fileuses et tisserands pour réclamer du travail. L'événement est relaté le lendemain dans le journal *L'Auxiliaire breton*.

D'après l'auteur, les femmes issues de l'exode rural qui arrivent à Rennes sont si miséreuses qu'elles mendient :

*« Elles aussi, ces pauvres femmes,
Confiantes en la cité,
Venaient, et pour toucher les âmes,
Elles montraient leur pauvreté. »*

Amand Guérin assure que « la ville » a donné « du pain au pauvre prolétaire » et surtout du travail. S'il trouve l'attitude honorable, on ressent son inquiétude de voir un flot ininterrompu de fileuses arriver en ville. A son avis, il serait bien mieux d'aider ces femmes à rester travailler dans leurs campagnes. Nous sommes en 1843, la production toilière n'a pas encore disparue. L'auteur fait ainsi preuve d'un véritable conservatisme social. Il donne une vision passéiste et idéalisée des fileuses :

*« Pitié, pitié pour elle et ses pâles compagnes !
Qu'elles puissent revoir le retour du printemps !
Qu'elles puissent revoir les riches campagnes
Grandir les chanvres verts et les lins tremblottants [sic] !
Que l'on entende encor [sic] leurs ballades joyeuses,
Ces antiques refrains, ces romances pleureuses
Qu'on écoutait ravi dans notre jeune temps ! »*

La pensée d'une vieille femme attelée à son ouvrage, sur son rouet, dans sa campagne est rassurante pour Guérin. Beaucoup plus que la vision de femmes qui débarquent à Rennes pour grossir les rangs du prolétariat. Celles-ci deviennent, à son avis, corrompues par le travail en usine et sont donc des révolutionnaires en puissance, prêtes à réclamer des « *droits* ». L'époque contemporaine est ici moins celle d'une certaine organisation économique et sociale que de dangers particuliers et doit se comprendre en opposition à une période certes fantasmée mais révolue, dite moderne.

*

* *

Lorsque l'on étudie le XIX^e siècle, *a fortiori* sa première moitié, il est important d'inscrire son travail dans la longue durée. S'affranchir de la césure universitaire entre époque moderne et contemporaine permet de mieux saisir les ruptures et continuités entre les deux périodes. Le cas de la production rurale de toiles à voile en Ille-et-Vilaine en est, à ce titre, un parfait exemple. On observe, jusque dans les années 1850, la permanence de modèles économiques – *domestic system* – hérités du XVII^e siècle, ce qui n'empêche pas les tentatives de mécanisation et la concentration du système productif – *factory system* – dans les villes principalement, mais également dans les campagnes. Pour

autant ces volontés « d'industrialisation » de la production toilière en Ille-et-Vilaine, se soldent par des échecs.

Le soutien de l'Etat est une autre continuité. Celui-ci cherche, au XVIII^e comme au XIX^e siècle, à régler les problèmes structurels de la production toilière en milieu rural. Mais, à partir des années 1820-1830, l'Etat intervient de manière plus conjoncturelle, par l'intermédiaire du ministère de la Marine, pour aider la production rurale, alors plongée dans une mauvaise passe économique. Cet interventionnisme est si décisif, qu'à partir du moment où les commandes de la Marine cessent en 1864, la manufacture des toiles à voile disparaît définitivement.

L'étude des sociétés rurales impliquées dans la production toilière montre, par contre, plus de ruptures que de continuités. Le XIX^e siècle est ici à voir comme un tournant. Le groupe social des marchands de toiles, large et hétérogène avant la Révolution française, devient plus homogène en se resserrant autour de quelques riches paysans-marchands. Lorsque l'on prend en compte l'ensemble de la population d'une commune rurale, on distingue une fracture entre les élites rurales et les masses paysannes, instillée par l'exode rural dès les années 1840-1850. Les premiers partent hors de la commune vers de nouvelles notabilités bourgeoises. Quant aux seconds, ou au moins une partie significative, ils partent louer leur force de travail dans les usines urbaines, mouvement qui les conduit à la prolétarianisation.

Cet abandon total de la production toilière dans les années 1860, accompagné par l'exode rural, n'a pas permis la constitution d'une mémoire de cette activité économique au sein des populations rurales. En fait, la proto-industrie des toiles à voile est rapidement effacée du paysage. Le passage de la culture du chanvre à l'élevage et la culture céréalière entraîne l'effacement des traces physiques. Par exemple, les *doués* – mares – dans lesquels on fait rouir le chanvre – première étape de transformation de la plante en fil – sont comblés, ou deviennent, pour les paysans, de simples points d'eau pour le bétail. Cela témoigne de

l'absence de patrimonialisation de cette production toilière rurale en Ille-et-Vilaine. Pour autant, à la lumière de la poésie d'Amand Guérin, c'est avant tout dans un rapport à un imaginaire particulier, à une représentation mentale spécifique, que se débusque la période contemporaine dans le cadre de la production rurale de toile à voile. Plus qu'une notion économique, l'idée de contemporanéité serait alors avant tout culturelle et donc, par définition relative. Ceci permettrait de comprendre pourquoi, au final, elle est si difficile à saisir.

Thomas PERRONO